



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
(tenue à huis clos)
Du 20 juillet 2020 à 20h00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JUIN 2020
4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CORRESPONDANCE

6. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 6.1 Approbation des comptes payés et à payer du mois de juin 2020
 - 6.2 Résolution - mandat à la firme DHC avocats - procédures auprès de la Commission d'accès à l'information
 - 6.3 Résolution - propriété acquise pour non-paiement des taxes en 2019 – numéro de lot 5 673 296, cadastre du Québec – mandat à Me Marc-Antoine Rioux, notaire

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Résolution - adjudication - contrat de construction de la nouvelle caserne d'Incendie

8. VOIRIE ET TRANSPORT
 - 8.1 Résolution - projet visant à assurer la sécurité routière sur la rue Sainte-Marie
 - 8.2 résolution - vente de la niveleuse usagée champion 1996
 - 8.3 Résolution - mouvement du personnel

9. ENVIRONNEMENT (HYGIÈNE DU MILIEU)

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 10.1 Résolution - États financiers 2017 - Office municipal d'Habitation de Saint-Jean-de-Dieu

11. URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1 Résolution - offre d'achat sur le lot 5 675 328

12. LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES
 - 12.1 Contributions et adhésions par la municipalité
 - 12.2 Résolution - sélection de l'option choisie pour le projet de stabilisation des berges du camping

13. VARIA
14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil municipal sont tenues à huis clos, c'est-à-dire sans la présence de personnes et diffusées sur le site WEB dans les jours qui suivent la séance du conseil. Cette mesure temporaire permettra aux membres du conseil municipal de prendre les décisions nécessaires au fonctionnement de la municipalité sans compromettre la santé des élus, des employés et des citoyens. Les questions d'ordre général doivent être acheminées d'ici **14 h, le jour de la séance, à l'adresse courriel ddufour@saintjeandedieu.ca**. Seules les questions reçues avant ce moment obtiendront une réponse pendant cette séance.